

[Texte]

Senator Godfrey: Well, I think it is a great idea to give the Committee a chance to go into matters of broad policy rather than plowing through individual orders every Thursday because really I must confess I found the freedom of information subject very, very interesting and we could do the same type of thing with regulations. I think it is even more appropriate right now because I think there are two other non-governmental bodies that are looking into this. I heard a speech by Mr. Michael Kirby, the President of the Institute for Research on Public Policy at the Canadian Club the other day on this very question and he had certain suggestions and I would presume from that that they must be looking into it.

• 1125

Secondly, I was approached and interviewed, and I believe both the Co-chairmen were, by Mr. d'Aquino who is doing a research job for—I have forgotten the name of the organization but it is headed by Mr. William Twaits and Mr. Alfred Powis—on this very subject and they will be having their report out I presume in a few months. I think they are spending a lot of money and going into it quite intensively and they will give a fresh, objective approach. I think all these efforts by these private people deserve special study, and I cannot think of a better committee to do it than this Committee. I think it would be very helpful, those kinds of studies that are going on. Even we might get a copy of Mr. Kirby's speech. In fact, I asked him for one on Monday and he told me that they were available outside which they were not. But he has some very interesting suggestions to make about regulations. One, for example, was that they should not ordinarily take effect for a period of 60 days so that people could look at them and criticize them and point out defects or something so that they could be corrected before the 60 day period, which in effect is what happens in the legislative process, because there is a time always between the submission of a bill and its final passage whereby things can be picked up by the private sector. But there is not or does not appear to be one as far as the regulations are concerned. So I think it is a very good idea that we should do exactly what the Chairman is saying.

The Joint Chairman (Mr. Baldwin): That would fit in, Senator Godfrey, with what we are talking about, the Committee getting authority, for example, to check the enabling clauses and report back. This would be something which theoretically should be done in the House and in the Senate, but in my opinion, as I said last meeting, it is rarely if ever done. We get so wrapped up in the context of the legislation itself, its principles, its purposes, and in partisan battles on it, that the question of what I think is a most important of any bill, the regulatory clause, is left. So this would be a point where people like Twaits or those who are involved could come and make their representations.

I should say that I have been in correspondence with the Canadian Manufacturers Association. They are looking at it. The Canadian Bar had a meeting, I think, a year or two ago. There was a panel discussion with Gordon Blair, Justice Blair took part in that, and I am sure they have a committee

[Traduction]

Le sénateur Godfrey: Je trouve que c'est une excellente idée de permettre au Comité de se pencher sur des questions de politique générale au lieu de le limiter chaque jeudi à l'étude d'incidents particuliers. En effet, la liberté de l'information me semble un sujet particulièrement intéressant et nous pourrions traiter la question des règlements de la même façon. Cela est d'autant plus indiqué que deux autres organismes non gouvernementaux étudient également cette même question. J'ai entendu l'autre jour au Canadian Club une déclaration de M. Michael Kirby, président de l'Institut des recherches politiques. Étant donné les suggestions qu'il a faites, je présume que cet organisme doit également s'intéresser à la question.

Deuxièmement, les deux coprésidents et moi-même avons été contactés et interrogés par M. d'Aquin, chargé de recherches par un organisme dont j'ai oublié le nom, mais qui est présidé par M. William Twaits et M. Alfred Powis. Leur rapport doit paraître d'ici quelques mois. Il s'agit d'une enquête extrêmement approfondie et coûteuse dont les méthodes nous semblent très objectives et nouvelles. Les efforts déployés en ce sens par le secteur privé valent d'être étudiés avec le plus grand soin, et aucun comité n'est mieux placé que le nôtre pour mener à bien cette tâche. Ce genre d'étude me semble très utile. Nous pourrions même obtenir un exemplaire de la déclaration de M. Kirby. En fait, je lui en ai demandé un lundi et il m'a répondu qu'il y en avait à l'extérieur de la salle, mais je n'en ai pas trouvé. Il a proposé des suggestions extrêmement intéressantes au sujet des règlements. Par exemple, il a proposé que les règlements n'entrent pas en vigueur avant 60 jours de façon à ce que les gens puissent les étudier et les critiquer, tout en soulignant les erreurs susceptibles d'être corrigées en ce temps. Cette disposition existe déjà dans le processus législatif, et elle permet au secteur privé d'étudier avec soin certains aspects d'un projet de loi entre son dépôt et son adoption finale, mais il ne semble pas exister de disposition semblable pour ce qui est des règlements. Je crois qu'il serait bon que nous fassions ce que nous dit le président.

Le coprésident (M. Baldwin): Cela correspond tout à fait, sénateur Godfrey, à ce que nous demandons, à savoir que le Comité soit autorisé par exemple à examiner les dispositions habilitantes et à faire un rapport. Théoriquement, cela devrait être fait au niveau de la Chambre et du Sénat, mais, comme je l'ai dit au cours de notre dernière réunion, j'ai l'impression que c'est rarement le cas. Nous sommes tellement engagés dans le processus législatif lui-même, ses principes et ses objectifs, et entraînés dans des querelles partisans, que nous laissons de côté ce qui me semble l'essentiel de tout projet de loi, à savoir la disposition de réglementation. A ce niveau-là, je crois que les propositions de M. Twaits ou de tous ceux qui participent à ces études seraient extrêmement fructueuses.

Je dois souligner que je suis en contact avec l'Association canadienne des manufacturiers. C'est également un secteur qui les intéresse. L'Association du Barreau canadien s'est réunie je crois il y a un an ou deux. Le juge Gordon Blair a participé à un atelier et je suis certain que l'Association a chargé un